



ObsAR
OBSERVATOIRE
DES ACHATS RESPONSABLES



Devoir de vigilance et création de valeur : Utopie ou réalité ?

le 16 janvier 2024 (Meyreuil, 13)

Le Devoir de vigilance : au-delà d'une obligation, une manière de responsabiliser les achats

Après la catastrophe du Rana Plaza en 2013, plusieurs initiatives législatives au niveau européen et national ont été lancées, témoignant d'une tendance croissante à la réglementation de la responsabilité sociétale des entreprises. C'est dans ce contexte global, que la France, adopte le 27 mars 2017 la « loi relative au Devoir de Vigilance des sociétés mères et entreprises donneuses d'ordre ». Cette loi - alors unique au monde - instaure un « Devoir de Vigilance » pour les sociétés mères et les entreprises donneuses d'ordres : elle crée pour ces sociétés l'obligation légale **d'identifier les risques générés dans les chaînes d'approvisionnement** par leurs activités et décisions, et celles de leurs fournisseurs, et de **prévenir les atteintes graves** envers les personnes et l'environnement.

La chaîne d'approvisionnement : la zone à forts enjeux

La crise sanitaire COVID19 et les pénuries qu'elle a entraînées ont mis l'accent sur l'impérieuse nécessité de maîtriser sa chaîne d'approvisionnement pour éviter les ruptures de produits. La guerre en Ukraine et les conséquences géopolitiques ont mis en avant la dépendance de notre industrie vis-à-vis de certains pays. Complétons ce tableau par les enjeux autour de la réduction drastique de nos émissions de GES qui mettent là aussi les choix d'approvisionnement au cœur de la pérennité de l'entreprise.







Les achats : fonction clé, engagée sur plusieurs niveaux d'actions

La **fonction achats est au cœur de la décision** pour rendre les impacts de l'entreprises moins prégnants.

Lors de cette matinée exceptionnelle, nous partagerons les retours d'expériences **de plusieurs ETI et PME françaises**, ainsi que le regard de la Médiation des Entreprises sur la création de valeur apportée par ce qui semble être une contrainte : la mise en place de dispositifs de vigilance fournisseurs.

Vous êtes curieux de découvrir comment ces entreprises ont réussi à mieux connaître, maîtriser et sécuriser leurs chaînes d'approvisionnement ? Vous êtes désireux d'échanger, de manière privilégiée, avec nos intervenants ? Rendez-vous le 26 janvier de 9h à 12h.

Intervenants :

	Laurence de Rocca-Serra, Présidente de Alliance Global Procurement
	Jean-Michel Scuitto, Directeur de la transition écologique et sociale, GSE
	Pierre Pelouzet, Médiateur des entreprises et Président de l'ObsAR
	Odile Collin, Responsable Organisation et Performance Durable de Resistex SA
	Céline Vial, Third Party Business Compliance Leader, STMicroelectronics
	Nathalie Paillon, Directrice des études de l'ObsAR

Inscription (places limitées) :

<https://survey.alchemer.eu/s3/90647855/Inscription-matinale-PACA-26-janvier>